

Zeitschrift:	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	33-37 (1983-1987)
Heft:	143
Artikel:	Solidus inédit de Magnence de l'atelier d'Arles
Autor:	Bastien, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-171376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cette pièce appartient à la 2^e émission frappée à Serdica au nom de Probus, et datée par K. Pink de 277³. La série comprend des antoniniens portant en exergue des marques utilisant ou non des points séparatifs, invariablement associées à une étoile placée dans le champ⁴.

La pièce publiée par P. Zanchi fut émise dans la première officine (A) de l'atelier; notre exemplaire, par contre, provient de la quatrième, signant Δ. L'utilisation de deux coins d'avers différents laisse supposer que cette titulature est moins rare que les témoins actuellement connus ne le laissent supposer.

Notre exemplaire est issu d'un petit lot d'une vingtaine d'antoniniens d'Aurélien à Probus provenant d'une trouvaille beaucoup plus importante réalisée il y a quelques années, elle aussi, dans un pays balkanique indéterminé. Les pièces que nous avons pu examiner ne portaient aucune patine mais conservaient leur argenture superficielle.

³ K. Pink, Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit, VI. Probus, NZ 73 (1949), pp. 13 ss.

⁴ W. Kellner, Münzfund Sirmium (Gallienus-Probus), Thesaurus Nummorum et Byzantinorum, Bd. 2 (1978), n° 2274-2282 p. 52.

SOLIDUS INÉDIT DE MAGNENCE DE L'ATELIER D'ARLES

Pierre Bastien

La seconde édition du «Monnayage de Magnence»¹ était à peine publiée qu'apparaissaient des monnaies inédites, notamment la remarquable *maiorina* de Décence au revers VRBS ROMA de l'atelier de Rome², qui apporte la preuve que Décence fut nommé César dès la chute de Népotien³.

Et maintenant c'est un *solidus* d'Arles qui appartenait à une importante collection privée, malheureusement inaccessible du vivant de son propriétaire. En voici la description:

¹ P. Bastien, Le Monnayage de Magnence (350-353) (2^e éd., 1983).

² D. Gricourt, Une *maiorina* inédite et exceptionnelle au nom de Décence (Rome, année 350), Cahiers Numismatiques, 85 (1985), pp. 72-76.

³ P. Bastien, Magnence, pp. 240-245.

D/ Buste diadémé à droite avec cuirasse et *paludamentum*, vu de trois quarts en avant
 FL MAGNEN-TIVS P F AG
 R/ Deux Victoires tenant un bouclier orné d'une couronne, sur lequel on lit S R P
 VICTORIAE AVG PAR
 4,37 g, ↑ (fig. 1 et 2)

Le premier problème devant une monnaie nouvelle d'un type unique est celui de son authenticité. L'examen détaillé de cette pièce, malgré le style assez pauvre du revers, n'apporte aucun argument qui pourrait faire douter de son caractère officiel.



Fig. 1



Fig. 2

Le buste est de facture arlésienne. Il porte un diadème à rosettes formé de rosettes dans une monture carrée, séparées par deux perles. Les cordonnets du diadème sont garnis de perles. Cette dernière caractéristique s'observe, assez rarement d'ailleurs, dans le monnayage constantinien des années 327-329, notamment à Arles. Le graveur a donc suivi une ancienne tradition, qui semble n'avoir pas été observée pour les bustes des fils de Constantin et pour les autres bustes diadémés de Magnence du même atelier.

La titulature mentionne le gentilice *Flavius* et écarte le titre de *Dominus noster*, habituel sur les autres monnaies connues d'Arles, et celui d'*imperator* qui est exceptionnel⁴. *Flavius* s'observe également à Aquilée, avec le titre de *triumphator* sur des *solidi*, FL MAGNENTI-VS TR P F AVG⁵ et sous une forme plus simple FL MAGNEN-TIVS P F AVG, sur des *argentei*⁶.

L'abréviation AG pour AVG est une autre caractéristique de la titulature. On la retrouve sur d'autres *solidi* d'Arles R/ GLORIA ET REP-ARATIO TEM-

⁴ P. Bastien, Magnence, n° 277, p. 189 et n° 277a, p. 324.

⁵ Id., n° 301, p. 191.

⁶ Id., n°s 305bis-305ter, p. 192.

PORVM, D/ D N MAGNEN-TIVS P F AG⁷. Cette forme AG, autre héritage du monnayage constantinien, a néanmoins été corrigée au cours de l'émission, puisqu'elle est remplacée par AVG sur un exemplaire de même type conservé au musée de Namur⁸.

Le revers de notre *solidus* semble unique, non seulement dans le monnayage de Magnence, mais dans le monnayage romain. Le type aux deux Victoires tenant un bouclier sera abondamment représenté dans les émissions magnentielles mais toujours, sous le règne conjoint de Magnence et de Décence, avec l'inscription des *vota quinquennalia et decennalia suscepta* des deux princes. Ici il s'agit des victoires du seul Magnence. Quant aux lettres S R P, qui remplacent les habituelles formules votives, on ne peut les développer qu'en *Securitas, Spes* ou *Salus Reipublicae*. *Spes* est à éliminer, son sens étant plus dynastique que militaire comme le pense J.-P. Callu. Entre *Salus* et *Securitas* il semble que la seconde option soit la meilleure si on l'associe à la légende VICTORIAE AVG.

Pour expliquer l'étrangeté des détails de ce *solidus* il faut admettre qu'il s'agit d'une toute première frappe de l'atelier, dès l'annonce de l'usurpation de Magnence. Les précisions sur la titulature impériale à adopter n'avaient probablement pas été délivrées et le *procurator monetae* a décidé de s'en tenir à la mention du gentilice du nouvel empereur. La forme AG est vieillotte. Il en est de même du diadème dont les cordonnets perlés sont très rares à cette époque, mais qu'on retrouvera bien plus tard dans le monnayage de Julius Nepos⁹. Quant au type du revers il reflète également le manque d'instructions officielles. Les deux Victoires tenant un bouclier votif sont extrêmement fréquentes dans le monnayage d'or de Constance II et de Constant et bien qu'elles n'aient pas été représentées à Arles durant ce règne conjoint, elles ont dû servir de modèle au graveur arlésien. Mais faute de connaître les instructions du pouvoir au sujet des *vota suscepta* on a inscrit l'éigmatique abréviation S R P.

En conclusion ce *solidus* a dû faire partie d'une émission précoce et hâtive, destinée probablement à une largesse d'avènement.

⁷ Id., n° 229, p. 184.

⁸ M. Thirion, Un solidus inédit de Magnence, Bulletin du Cercle d'Etudes Numismatiques (1964), pp. 59-60, P. Bastien, Magnence, n° 229a, p. 322.

⁹ G. Lacam, La fin de l'empire romain et le monnayage or en Italie, 455-493, II (1983), pl. CLXXIV, var. b.

UNE FONDATION DE BALANCIER DU XVIII^e SIÈCLE À GENÈVE

Jacques Bujard

L'atelier monétaire de la République de Genève a occupé de 1718 à la fin du XVIII^e siècle une salle du rez-de-chaussée de l'aile sud de l'Hôtel de Ville¹. Son matériel de fabrication comprenait un balancier acheté à Nuremberg², cette machine que l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert décrit de la façon suivante:

¹ Eugène Demole, Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, t. 1, 1887, p. 47.

² Idem, p. 51.